CHRONIQUE

ÉMISSIONS DE TIMBRES-POSTE DE CROIX-ROUGE [1]

Le Bureau international de l'Union postale universelle *a bien voulu, sur notre demande, adresser à la* Revue internationale de la Croix-Rouge *l'intéressant article que nous reproduisons ci-après et qui est consacré aux timbres-poste spéciaux émis depuis quelques années par un certain nombre d'Administrations postales au profit des Sociétés nationales de la Croix-Rouge de leurs pays respectifs.*

Nous l'en remercions très vivement. (N.d.l.R.)

Le présent article a été rédigé à l'aide des seuls matériaux mis à la disposition du Bureau international par les Administrations postales ; il n'a, par conséquent, pas la prétention d'être complet. L'article étant documentaire, nous donnons ci-après une énumération des émissions de ces timbres-poste spéciaux dans l'ordre alphabétique des pays intéressés, en y ajoutant, autant que possible, des indications relatives à la date de la mise en cours, la description des motifs représentés, le chiffre du tirage, et le procédé d'impression.

AFRIQUE DU SUD. — Timbres-poste de la Croix-Rouge de 1d, émis en 1944 et portant la légende : *a)* South Africa et *b)* Suid Afrika (fig. nº 1).

ALBANIE. — *a)* Timbres-poste de 5+5, 10+10, 15+10, 25+15, 30+20, 50+25, 65+30 qindarka et 1 franc albanais+40 qindarka, mis en vente le 1er avril 1943 au bureau de poste de

[1] *Hors-texte.*

TIMBRES-POSTE DE CROIX-ROUGE

TIMBRES-POSTE DE CROIX-ROUGE

TIMBRES-POSTE DE CROIX-ROUGE

9

10

11

TIMBRES-POSTE DE CROIX-ROUGE

TIMBRES-POSTE DE CROIX-ROUGE

TIMBRES-POSTE DE CROIX-ROUGE

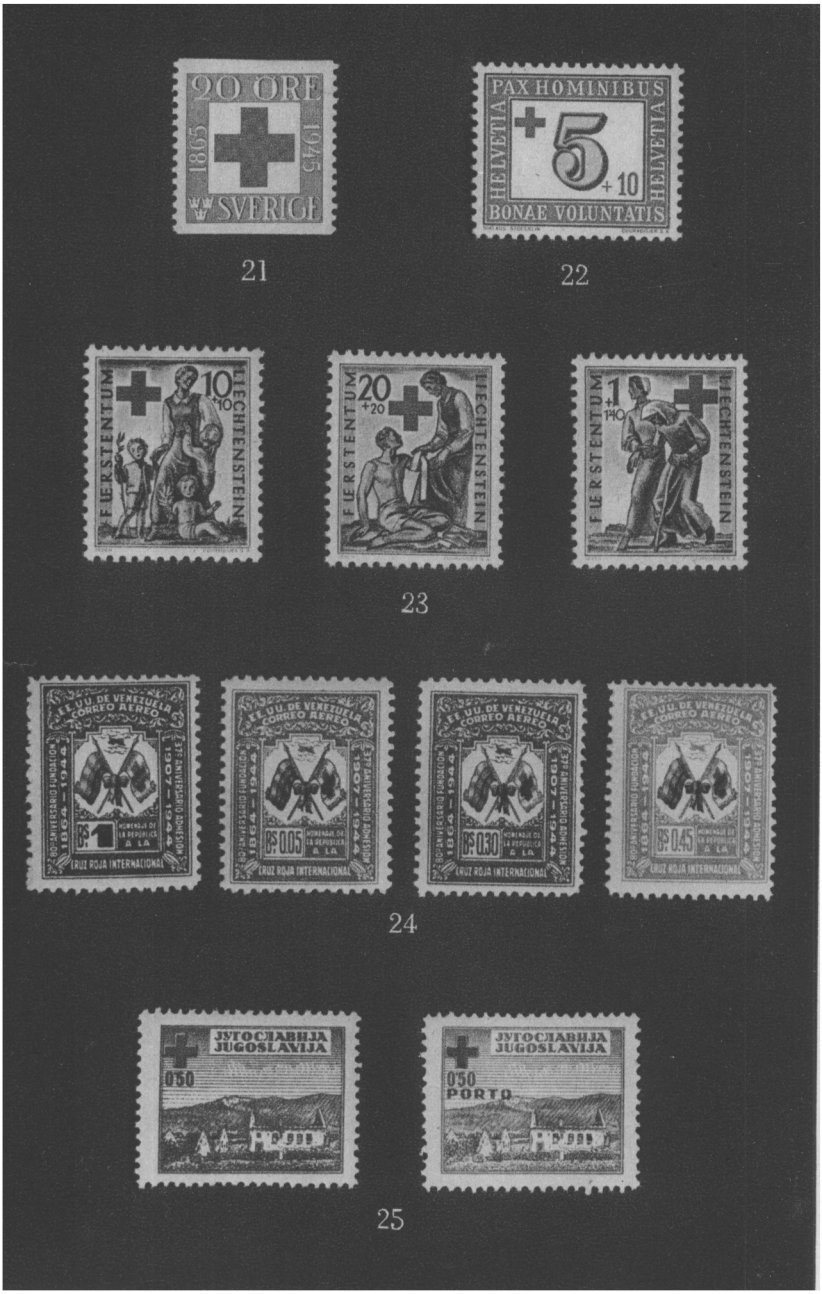

21

22

23

24

25

Tiranë et qui l'ont été par la suite successivement dans les autres bureaux du pays. La majoration de prix est perçue au bénéfice de la Croix-Rouge albanaise. Tirage : 320.000, 220.000, 120.000, 70.000, 60.000, 50.000, 45.000 et 40.000 exemplaires, respectivement ; *b)* Timbres-poste de l'émission du 4-11 mai 1945 surchargés de 30+15 c sur 5 c, 50+25 c sur 10 c, 1 fa+50 c sur 15 c et 2+1 fa sur 25 c (fig. nº 2), mis en circulation pendant la semaine de la Croix-Rouge albanaise au profit de cette œuvre ; *c)* Timbres-poste commémoratifs émis en faveur de la Croix-Rouge albanaise à l'occasion du « Kongresi K.K.Sh. 24-25 II 46 » de 20+10 q, 30+15 q, 40+20 q, 60+30 q, 1 fa+50 q et 3+1,50 fa.

BELGIQUE. — Timbres-poste spéciaux de 35 c + 1.65 fb, 50 c + 2,50 fb, 60 c + 3,40 fb, 1+5, 1,75+8,25 et 5+30 fb (fig. nº 3). La majoration de prix est au bénéfice de la Croix-Rouge belge. Ces figurines, émises en 1944, ont été imprimées par le procédé héliographique, en feuilles de 100 exemplaires (2 panneaux de 50) ; elles reproduisent des œuvres du peintre Van Dyck.

BULGARIE. — Timbres-poste commémoratifs de la « Croix-Rouge » émis en 1946 et représentant : 2 l olive et 10 l lilas (deux enfants réfugiés) ; 4 l violet et 20 l bleu (soldat blessé) ; 30 l marron et 50 l marron clair (soldat blessé soutenu par une infirmière) ; 35 l gris et 100 l gris clair (train sanitaire de la Croix-Rouge) (fig. nº 4). Tirage : 2, 4 et 10 l, un million; 20, 30, 35, 50 et 100 l, 150.000 exemplaires.

En 1947, cette administration a mis en cours une nouvelle série comprenant les mêmes types et valeurs qu'en 1946, mais dans des couleurs différentes.

COLOMBIE. — Timbres-poste de 5 c rouge et 5 c carmin de la Croix-Rouge nationale émis en 1947 (fig. nº 5).

COSTA-RICA. — Timbre-avion commémoratif de 1 c, émis en 1945 à l'occasion du 60me anniversaire de la Croix-Rouge de Costa-Rica (fig. nº 6).

CUBA. — Timbre-poste commémoratif de 2 c, émis à l'occasion du 80me anniversaire de la fondation de la Croix-Rouge internationale (fig. nº 7).

DANEMARK. — Timbre-poste de 10+5 ö violet, émis en 1944. La surtaxe est perçue au profit de la Croix-Rouge danoise (fig. nº 8).

DOMINICAINE (Rép.). — Timbres-poste spéciaux « Honneur à la Croix-Rouge » de 1 c vert, 2 c sépia, 3 c bleu foncé et 10 c rouge carmin, émis en 1944 (fig. nº 9).

FINLANDE. — *a)* Timbres-poste de 50+5 p, 2 m + 20 p, 3,50 m + 35 p et 4,50 m + 45 p de la Croix-Rouge, mis en circulation le 1er janvier 1943. Le tirage desdits timbres est de 1 million, 500.000, 600.000 et 300.000 exemplaires. *b)* Timbres-poste de 50+25 p, 2 m + 50 p, 3,50 m + 75 p et 4,50 + 1 m de la Croix-Rouge finlandaise pour l'année 1944. Ces timbres ont été mis en circulation le 3 janvier 1944. Leur tirage est de 2 millions, 800.000, 1 million et 500.000 exemplaires. *c)* Timbres-poste de 1 m + 25 p, 2 m + 50 p, 3,50 m + 75 p, 4,50+1 m de la Croix-Rouge finlandaise. La majoration de prix est perçue au profit de cette institution pour l'année 1945. Le tirage est respectivement de 1.500.000, 1 million, 1.500.000 et 800.000 exemplaires. Ces timbres ont été mis en circulation le 2 mai 1945 ; *d)* Timbres-poste de la Croix-Rouge de 1 m+25 p, 3 m+75 p, 5+1,25 m, 10+2,50 m émis en 1946. La majoration de prix est destinée au profit de cette institution ; *e)* Timbres-poste ordinaires de 3+1, 7+2, 12+3 et 20+5 m, émis par la Croix-Rouge finlandaise (fig. nº 10); la surtaxe est destinée à cette institution. Le projet des timbres est dû à l'artiste Signe Hammarstén-Jansson ; ceux-ci représentent des hommes éminents de Finlande, à savoir : 20+5 m, Fredrik Cygnaeus (1807-1881), professeur d'esthétique à l'Université, écrivain et orateur ; 12+3 m, Johan Ludvig Runeberg (1804-1877), professeur de rhétorique à l'Université, poète national de Finlande ; il a écrit, entre autres, le texte de l'hymne national finlandais ; 7+2 m Fredrik Pacius (1809-1891), musicien et compositeur, qui a mis

en musique l'hymne national de Finlande ; 3+1 m, Zacharias Topelius (1818-1898), professeur d'histoire à l'Université, poète et éminent fabuliste.

Le tirage du timbre de 3+1 m a été fixé à 1.000.000 d'exemplaires, et celui des autres valeurs à 700.000 exemplaires. Ces timbres-poste ont été mis en circulation le 10 mai 1948.

FRANCE. — *a)* Timbre-poste de 90+35 c, émis en 1939 pour commémorer le 75me anniversaire de la fondation de la Croix-Rouge ; *b)* timbres-poste de 80 c + 1 f et 1+2 f de la Croix-Rouge française émis en 1940 (fig. nº 11).

HAÏTI. — Timbres-poste commémoratifs de la fondation de la Croix-Rouge internationale : 1. Timbres ordinaires de 3, 5, 10, 20 *, 25, 35, 50 c, 1 * et 2½ * G ; 2. Timbres-avion de 20, 25, 50, 60 c, 1 *, 1,25, 1,35 et 5 G (fig. nº 12). Les timbres suivis d'un astérisque *) ont été mis en vente le 14 août 1945, alors que les autres l'avaient été dès le 20 février de la même année. Le chiffre du tirage, en milliers, est respectivement de 400, 500, 500, 200, 300, 100, 100, 100, et 100 pour les timbres ordinaires ; de 200, 200, 200, 200, 100, 100, 100, et 15 pour les timbres-avion.

HONGRIE. — *a)* Timbres-poste de 3 + 18, 8 + 32, 12 + 50 f et 20 f + 1 p, émis le 1er septembre 1942 en faveur de la Croix-Rouge hongroise. Ces timbres ont eu cours, dans le trafic interne et international, jusqu'au 30 juin 1943. Leur tirage s'est élevé à 300.000 séries complètes. *b)* Timbres-poste de 6 f + 1 p, 8 f + 1 p et 20 f + 1 p de la Croix-Rouge, dentelés et non dentelés (6 coupures au total), émis le 1er décembre 1942 (fig. nº 13). La majoration de prix est perçue au bénéfice de la Croix-Rouge hongroise et de la Confédération nationale pour les soins aux mutilés de guerre. Ces timbres ont été valables jusqu'au 30 juin 1943, pour l'affranchissement des envois de toute catégorie du trafic interne et international. Il a été tiré 300.000 exemplaires de chaque coupure.

JAPON. — Timbres-poste de 5+2,50 y rouge et 5+2,50 y vert (fig. nº 14) et bloc formé de deux timbres-poste de 5+5 y, émis le 1er octobre 1948 en faveur du fonds de secours mutuel et du fonds d'entreprise de la Croix-Rouge japonaise.

NICARAGUA. — Timbres-avion « Hommage à la Croix-Rouge internationale » de 25, 50 c et 1 C, émis à l'occasion du 80me anniversaire de la fondation de la Croix-Rouge internationale (fig. nº 15).

NORVÈGE. — *a)* Timbre de bienfaisance de 20+10 ö, émis le 22 septembre 1945 à l'occasion du 80me anniversaire de la Croix-Rouge norvégienne (fig. nº 16). *b)* Timbre-poste de la Croix-Rouge surchargé de 25+5 ö mis en vente le 1er décembre 1948 ; la surtaxe est destinée à la Croix-Rouge.

ANTILLES NÉERLANDAISES. — Timbres-avion de la Croix-Rouge de 10+10, 15+25, 20+25, 25+25, 30+50, 35+50, 40+50 c et 50 c + 1 f (fig. nº 17). Le produit de la surtaxe a été versé à cette institution. Ces timbres, émis le 16 août 1944, étaient valables jusqu'au 31 décembre 1945.

SURINAM. — Timbres-avions spéciaux de 10+40 c et 15+60 c, émis à l'occasion du 5me anniversaire de la fondation de la Croix-Rouge de Surinam (fig. nº 18). Ces figurines ont été obtenues en surchargeant les timbres-poste de 10 et 15 c, émis le 5 novembre 1945. Ils ont été valables dans les services interne et international à leur valeur nominale jusqu'au 31 décembre 1946. La vente n'a eu lieu qu'au bureau de poste installé à l'Exposition philatélique à Paramaribo du 24 février au 2 mars 1946. La surtaxe postale était destinée au Fonds créé par la Croix-Rouge de Surinam pour la lutte contre la tuberculose.

POLOGNE. — Timbre-poste de charité de 5+5 z, émis en 1947 à l'occasion de la Semaine de la Croix-Rouge polonaise (fig. nº 19).

ROUMANIE. — *a)* Timbres-poste de 12+88 l brun rouge, 16+84 l outremer et 20+80 l gris olive de la Croix-Rouge (dentelés) (fig. nº 20) ; *b)* feuillet formé d'un exemplaire de

chacun des timbres de 16+84 l et 20+80 l susindiqués (non dentelés). Ces timbres mis en circulation le 1er mars 1943 ont eu cours jusqu'au 1er mai de la même année. Il a été tiré 150.000 exemplaires de chaque timbre et 75.000 feuillets. La majoration de prix a été versée à la Société nationale de la Croix-Rouge ; *b)* Timbres-poste de bienfaisance portant une « Croix-Rouge » de 4,50+5,50 l violet et sépia, 10+40 l marron et sépia, 15+75 l bleu et sépia, 20+80 l rouge et sépia. Ces timbres ont été mis en vente le 10 février 1945 et étaient valables pour l'affranchissement des lettres internes pendant 30 jours. Les surtaxes des timbres vendus ont été versées à la Société de la Croix-Rouge.

SUÈDE. — Timbre-poste commémoratif de 20 ö du type « Röda Korset » (Croix-Rouge), émis le 27 février 1945 à l'occasion du 80me anniversaire de la Croix-Rouge (fig. nº 21).

SUISSE. — Timbre-poste spécial de 5+10 c de la Croix-Rouge suisse (fig. nº 22). La majoration de prix est perçue au profit de cette institution. Ce timbre a été mis en circulation le 9 mai 1945 et a été valable jusqu'au 31 mai 1946.

LIECHTENSTEIN. — Timbres-poste de la Croix-Rouge de 10+10, 20+20 c et 1+1,40 f, émis le 27 novembre 1945 (fig. nº 23).

VÉNÉZUÉLA. — Il a été émis, par décret du 16 avril 1944, des timbres-avion commémoratifs de 5, 10, 20, 30, 40, 45, 90 c et 1 B à l'occasion du 80me anniversaire de la fondation de la Croix-Rouge internationale et du 37me anniversaire de l'adhésion du Vénézuéla à cette institution (fig. nº 24). Le tirage a été de 250.000 exemplaires pour chacune des quatre premières valeurs et de 100.000 pour chacune des autres figurines.

YOUGOSLAVIE. — Timbre-poste spécial de 50 p et chiffre-taxe de 50 p mis en circulation du 1er au 7 janvier 1947, à l'occasion de la semaine de la Croix-Rouge (fig. nº 25) ; des figurines de mêmes valeurs ont également été émises en 1948.

Bureau international de l'Union postale universelle.